

31 mars 2023

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Signature de la charte nationale Romain Jacob

par l'ARFIS OI

**Madame Jacqueline Pajaniandy, présidente de l'ARFIS OI et madame Nathalie Gautron, directrice générale de l'Arfis OI ont signé ce 31 mars la charte nationale HANDIDACTIQUE en présence de M. Pascal Jacob, Président de l'association nationale Handidactique et de M. Christian BONNEAU, délégué océan indien Handidactique à l'IRTS de La Réunion.**

#### Une charte élaborée à La Réunion

La signature de la Charte Romain Jacob, portée par l'association nationale Handidactique, est historiquement très liée à l'implication des acteurs de la santé et du médico-social à La Réunion. En effet, Christian BONNEAU, délégué océan Indien Handidactique rappelle : « en 1974 lors de la première visite de Pascal Jacob organisée par le CHU, nous avons constitué un groupe de travail. Dans ce groupe, il y avait l'hospitalisation privée, publique, le secteur associatif médico-social, les représentants des usagers, toute la population concernée. Ça a abouti à l'écriture de la charte Romain Jacob en juin 2014 qui depuis a fait un grand chemin" (*Source : <https://www.linfo.re/la-reunion/societe/charte-romain-jacob-hier-nous-avons-cree-le-comite-national-de-la-chart-romain-jacob-c-est-devenu-une-institution>*)

Ces acteurs historiques, signataires depuis de la charte Romain Jacob, sont les partenaires de l'Association de Recherche et de Formation en Intervention Sociale – Océan Indien (ARFIS OI). C'est donc tout naturellement que l'ARFIS OI souhaite signer la charte Romain Jacob et renforcer son action en matière d'information et de formation des acteurs du social et du médico-social. L'IRTS de La Réunion et l'antenne de Mayotte, composantes de L'ARFIS OI, sont les premiers IRTS à signer cette charte dans les DOM et les seconds au niveau national, après l'IRTS Île de France.

#### L'engagement de l'ARFIS OI / IRTS Réunion et antenne de Mayotte

La signature de la charte Romain Jacob engage encore davantage l'ARFIS OI dans l'accompagnement et l'accès à l'autonomie des personnes en situation de handicap pour une meilleure inclusion et un accès aux formations du secteur social et médico-social facilité.

#### Des accompagnements individualisés pour les apprenants de l'IRTS en situation de handicap

L'ARFIS OI accompagne ses apprenants en situation de handicap et met à leur disposition les outils d'accessibilité nécessaires au suivi de leur formation. L'ARFIS OI a la capacité d'individualiser les parcours afin de permettre à ses apprenants de poursuivre leurs soins. Les aménagements matériels et informatiques sont mis en place et les temps de formation sont aménagés.

Un travail sur l'accessibilité sera poursuivi et encore amélioré. La volonté de l'ARFIS OI est de continuer à rendre les personnes handicapées actrices de leur formation et de faire prendre conscience à la promotion des besoins particuliers de ces apprenants en situation de handicap.

### **Des contenus pédagogiques pour la prise en charge des personnes handicapées par les travailleurs sociaux**

L'ARFIS OI poursuivra le développement de ses programmes de formation, initiale ou continue, en y intégrant toujours plus de contenus pédagogiques destinés à sensibiliser et former les futurs travailleurs sociaux, ou professionnels en exercice, pour une prise en charge de qualité et adaptée aux besoins des personnes en situation de handicap.

Ces contenus de formation existent et seront renforcés, tout comme la poursuite des sessions de formation dans le cadre du dispositif Oasis Handicap ou le Certificat National d'intervention en autisme d'ores et déjà intégrés au catalogue de formation de l'IRTS Réunion.

### **Des dispositifs et formations accessibles et orientés accompagnement des personnes handicapées**

#### **Dispositif Oasis handicap**

Le dispositif Oasis handicap, proposé à l'IRTS, permet une préparation aux concours d'entrée en sélection des métiers de l'intervention sociale et s'adresse aux personnes adultes en situation de handicap (RQTH, détenteur d'une carte d'invalidité...).

Pour en savoir plus : <https://irtsreunion.fr/formations/oasis-handicap/>

#### **Certificat National d'intervention en autisme (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> degré)**

L'autisme et les troubles du spectre autistique sont de plus en plus fréquemment l'objet de questions au sein des structures sanitaires, médico-sociales et de scolarisation. La connaissance des mécanismes, des modalités d'accompagnement et du réseau est fondamentale.

En référence aux Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles (RBPP), cette formation permet de développer les compétences.

Pour en savoir plus :

<https://irtsreunion.fr/formations/certificat-national-dintervention-en-autisme-1ere-degre/>

<https://irtsreunion.fr/formations/certificat-national-dintervention-en-autisme-2eme-degre/>

### **Les actions et formations proposées aux professionnels du travail social par le Centre Régional d'Études, d'Actions et d'Informations Océan Indien (CREAI OI) en 2022**

- Étude commanditée par l'ARS Réunion en novembre 2022 :  
« Les Initiatives facilitant le parcours de santé des personnes en situation de handicap »
- Actions de formations et de sensibilisation
  - o Être élu au Conseil de la Vie Sociale
  - o Facile A Lire et à Comprendre (FALC)

### **Présentation de la charte Romain Jacob par Handidactique**

#### **« Unis pour l'accès à la santé des personnes handicapées »**

12 recommandations pour un meilleur accès aux soins des personnes vivant avec un handicap.

La charte Romain Jacob impose aujourd'hui un accès au droit commun, notamment par rapport à :

- L'accès aux soins ;
- L'accessibilité ;
- Le droit au répit ;



- L'accès à l'emploi ;
- L'aide aux aidants ;
- L'inconditionnalité de l'accompagnement au quotidien

**Handidactique**

La Charte Romain Jacob est née de la volonté des personnes vivant avec un handicap d'améliorer leur accès aux soins.

**La Charte Romain Jacob a été réalisée PAR ET POUR les personnes vivant avec un handicap et trouve sa légitimité grâce aux 7 000 signataires, du Président de la République à toutes les organisations du soin et de l'accompagnement des personnes vivant avec un handicap.**

Conformément aux rapports sur l'accès au soin et à la santé remis par Pascal JACOB à Madame Touraine, Ministre des Affaires Sociales et de la Santé, et Madame Carlotti, alors Ministre déléguée aux Personnes Handicapées et à la Lutte contre l'Exclusion, le 6 juin 2013 à Garches, et conformément à la conférence interministérielle sur le handicap (CIH) et aux priorités fixées par les ARS, les représentants des personnes handicapées ainsi que les acteurs des secteurs du soin, hospitaliers, médico-social, ambulatoires français, présentent la Charte Romain Jacob.

#### Les signataires de la charte Handidactique :

s'engagent à promouvoir la fédération des acteurs dans chacune des régions pour répondre aux besoins spécifiques de l'accès aux soins et à la santé des PH dans chaque région.

- s'engagent à promouvoir la sensibilisation de l'ensemble des acteurs du soin et de l'accompagnement aux personnes handicapées.
- soulignent l'urgence actuelle d'une réponse s'impose pour répondre aux attentes des professionnels qui restent très démunis face au manque de formation, de moyens et de prise en charge des personnes handicapées dans le cadre de leurs soins.
- conscients des conditions requises pour assurer une prise en charge de qualité, s'engagent à diffuser les initiatives réussies ayant permis d'améliorer l'accès aux soins et à la santé des personnes handicapées en milieu hospitalier, en institution comme en milieu ordinaire.

Cette charte a pour but de fédérer l'ensemble des acteurs régionaux et nationaux autour de l'amélioration de l'accès aux soins et à la santé des personnes handicapées et vise l'inclusion de manière générale.

#### Sources :

Association handidactique

<https://www.handidactique.org/charte-romain-jacob/>

Consultez la charte nationale Romain Jacob dans son intégralité :

<https://www.handidactique.org/wp-content/uploads/2015/03/Handidactique-charteRomainJacob-Nationale.pdf>

Version facile à comprendre (FALC) :

<https://www.handidactique.org/wp-content/uploads/2015/06/Handidactique-charteRomainJacob-simpliffee.pdf>

Version Audio

<https://www.handidactique.org/charte-romain-jacob/charte-audio/>



Catalogue de formations de l'IRTS de La Réunion  
<https://www.calameo.com/read/00009202829b3374ae4a1>

**Contacts presse :**

**Nathalie GAUTRON, Directrice générale de l'Arfis OI :**  
[Nathalie.gautron@irtsreunion.fr](mailto:Nathalie.gautron@irtsreunion.fr) – 0692 88 51 24

**Patrice MOENDZENAHOU, Responsable de pôle :**  
[patrice.moendzenahou@irtsreunion.fr](mailto:patrice.moendzenahou@irtsreunion.fr) - 06 92 76 25 27